

(HAUTE VOLTA) par G. Savonnet.

La traversée du Bwamu méridional, ou l'examen des photographies aériennes de la région, permettaient, jusqu'en 1960 - 65, de découvrir des paysages reflétant un ordre spatial minutieusement organisé, paysage dont il convient d'en présenter les caractères essentiels.

Jusqu'à ces dates, le village (ou les deux ou trois quartiers qui le composent) forme le centre du système aménagé par les paysans. Il comprend sous le couvert d'un parc arboré, deux auréoles de champs concentriques; le premier est formé de parcelles (quelques ares seulement) entourées chacune de claies de paille tressée, le second de terres plus vastes délimitées entre elles par des liserés d'herbe ou des fossés. À ces deux auréoles de culture représentant, la première les champs de case, la seconde les champs de village, s'ajoutaient souvent, à proximité de la zone habitée, d'autres parcelles ouvertes sur les terres alluviales du proche ruisseau. Enfin, à plusieurs kilomètres de là, un immense champ de brousse était ouvert dans la forêt, cloisonné intérieurement en de très vastes parcelles séparées par de longues lignes herbeuses formant limites entre les cultures pratiquées par chacun des lignages du village.

Ce type d'organisation de l'espace que l'on pouvait observer, à quelques variantes près, des rives du Bani au Mali, à celles de la Bougouriba au sud, en Haute-Volta (2), apparaît bien comme la résultante d'un ordre spatial imaginé, forgé au cours des temps par la société bwa. La répétition de ce type de paysage, sur la totalité du pays bwa, traduit donc une volonté commune d'appliquer sur les terres qu'ils occupent, les mêmes pratiques foncières. Cette reproduction dans l'espace et vraisemblablement dans le temps d'un modèle d'organisation du milieu, correspond bien à la répétition d'une matrice spatio-temporelle imaginée par les Bwa tout au long des temps anciens et utilisée depuis de nombreuses générations.

Toutefois, cet ordre spatial bwa qui depuis le début de ce siècle n'avait guère changé (les rapports administratifs, les conversations avec de vieux paysans l'attestent) est, depuis une vingtaine d'années sinon en voie d'évolution, du moins en cours d'adaptation à de nouvelles données. Malgré les changements observés ces dernières années, il répond toujours à un même modèle d'organisation de l'espace émanant de la matrice spatio-temporelle élaborée par un type de société qui produit et reproduit l'espace suivant une orientation qui lui est propre.

Au cours des années, la société bwa a été confrontée à de nombreux dangers, a dû résoudre de multiples difficultés qui l'ont obligée à modifier sa stratégie, ses aménagements culturels à resserrer ses liens sociaux... tout en préservant les traits fondamentaux du modèle original d'organisation

1) - Bwamu = pays bwa; les Bwa font partie du groupe bobo qui comprend les Bobo (proprement dit) les Bobo dioula et les Bwa.

2) - Du nord au sud, le Bwamu s'étend sur environ 250 à 300 km. On peut estimer sa population entre 250.000 à 300.000 hab.

du milieu (habitat concentré, aménagement de l'espace en grands ensembles cultivés, présence de vastes étendues boisées mises en réserves.). Ces modifications dans la stratégie bwa qui n'affectent, jusqu'à présent, que certains éléments du projet (forme des parcelles, cloisonnement intérieurs de celles-ci, types de champs, éloignement de ceux-ci au village.. pour nous en tenir aux éléments visibles), correspondent, comme nous l'examinerons plus loin, à la trame du système. En effet, à chaque moment, les aménagements, les innovations, les changements imaginés ou imposés au paysan pour adapter la matrice au présent, "s'impriment" sur la trame.

Depuis une trentaine d'années (1950-55), les changements technologiques, les orientations économiques nouvelles, la multiplication des échanges, ont profondément perturbé les genres de vie anciens et proposé de nouveaux styles de relations fondées principalement sur le profit. Dans quelle mesure ces bouleversements récents (mais de plus en plus accélérés) ont-ils sapé les fondements de l'organisation sociale bwa et par là-même ceux de la matrice spatio-temporelle? Dans quelle mesure et sous quelle forme assiste-t-on à l'affrontement de deux matrices: l'une que nous qualifierons d'archaïque, fondée sur une organisation sociale de type communautaire et des valeurs religieuses profondes; l'autre, moderne, s'inspirant de l'idée de profit et s'adressant non pas à une communauté (villageoise ou familiale) mais à un homme, seul, indépendant et responsable de ses actes?

Pour retracer à grands traits l'évolution des pratiques foncières dans le Bwamu méridional, nous chercherons dans une première approche à connaître le contenu de la matrice spatio-temporelle archaïque propre aux Bwa en rappelant les origines socio-historiques de sa création à la fin du XVIII^e, début du XIX^e siècle ;

dans une deuxième partie, nous aborderons l'étude de la matrice elle-même confrontée à l'action du pouvoir colonial et à ses exigences, ceci jusqu'en 1955, enfin, nous traiterons de la période actuelle, période au cours de laquelle, l'affrontement des deux matrices se déroule indirectement par l'intermédiaire de l'économie, de la technologie, de l'introduction de signes monétaires, de l'idée de profit...

I) - "Création" de la matrice spatio-temporelle du Bwamu.

(3)

Selon les travaux de Jean Capron et mes enquêtes personnelles menées dans la boucle du Tui (Bwamu méridional), il apparaît à peu près certain que jusqu'au XVIII^e siècle, la majorité des paysans vivaient dans des hameaux rassemblant tout au plus une bonne centaine d'habitants appartenant à un ou plusieurs lignages, placés sous l'autorité de l'aîné de la première famille installée en ce lieu. Ces hameaux, séparés les uns des autres par plusieurs centaines de mètres, voire plusieurs kilomètres, colonisaient les terres voisines et entretenaient entre eux des liens d'alliance pour assurer leur propre défense mais aussi des relations matrimoniales privilégiées.

3) - Jean Capron, 1973, "Communautés villageoises bwa, Mali-Haute Volta"; 349 p., Musée de l'Homme.

Au cours du XIX^e siècle, l'ouest africain est profondément troublé par l'action des chefs religieux qui se lancent dans la conquête des terres de leurs voisins. Pour ce qui intéresse l'ensemble du Bwamu, il s'agit des incursions peul du Massina, au nord, de celles des Dioula de Kong, relayées par la suite par celles des Bobo-Dioula de Sya (Bobo-Dioulasso actuel), au sud et à l'ouest, enfin, par les tentatives des Marka de Ouahabou, leurs voisins orientaux.

Sous la pression des événements, (l'insécurité va s'accroissant tout au long de ce siècle) et pour mieux résister aux agresseurs, les habitants des hameaux bwa se regroupent entre eux ou rejoignent les villages les plus importants; ils forment ainsi de petites métropoles fortes de plusieurs centaines d'habitants, voire même un millier et plus. Ces regroupements de populations implique un remodelage de l'espace en même temps qu'une restructuration de la société.

Dans les villages, les habitations construites en ordre serré, forment à la périphérie une sorte d'enceinte aux murs aveugles; on ne pénètre à l'intérieur du village que par une ou deux portes faciles à barricader en cas de danger; chaque maison possède dans ses murs ses greniers, ses réserves; un ou plusieurs puits forés dans les petites places de l'agglomération; enfin, des espaces ont parfois été prévus à l'intérieur de la place fortifiée pour accueillir éventuellement les troupeaux.

Le terroir, lui aussi, s'organise en fonction de l'insécurité: il comprend deux types de champs, l'un permanent, autour du village, pourvu de bonnes terres bien amendées par les déjections du troupeau et les détritiques ménagers; l'autre ouvert dans la forêt est temporaire. Chacun de ces deux ensembles cultivés d'un seul tenant est immense (plusieurs centaines d'hectares, souvent); il est divisé en domaines familiaux sur lesquels travaillent les actifs d'une même maisonnée. Les limites de ces domaines familiaux sont matérialisées par des liserés herbeux ou de petits fossés. La totalité des récoltes est battue sur le champ et les grains ramenés dans les greniers de l'exploitation. Pour les champs de brousse, le chef de village, après consultation du chef de terre, désigne l'endroit à déforester et à cultiver par l'ensemble des adultes sous la garde de guetteurs postés aux points les plus favorables à l'observation des environs. Tous les travaux sont exécutés par chacune des maisonnées à des périodes fixées par le chef de village. Après épuisement du sol, le chef de terre décide du sens de la progression du champ nouveau à ouvrir en commun ou du nouvel emplacement des futures cultures.

Ainsi, dans ce contexte d'insécurité, l'ordre spatial s'est simplifié (deux blocs de culture pour l'ensemble du village) mais aussi l'organisation socio-politique s'est renforcée, s'est hiérarchisée autour du chef de la communauté villageoise. Elle comprend au sommet le chef de village entouré de son conseil composé des chefs de maison; au niveau de la famille, l'aîné, conseillé par ses frères, décide et fait exécuter ses ordres par l'intermédiaire de responsables familiaux: chef de greniers, des travailleurs... Précisons qu'au sein de l'exploitation familiale, le chef de maison détient tous les biens du segment de lignage: troupeau, récoltes, cauries...; personne ne possède rien en propre qui ne lui ait été concédé par le chef de maison.

A cette "froide" organisation des pouvoirs hiérarchisés dans le sens "vertical", s'opposent les "chaudes" relations entretenues à travers les classes d'âge qui, au sein d'un même village, rassemblent les personnes (hommes ou femmes) de lignages différents ayant obtenu par les rites d'initiation le même degré du savoir religieux. Ces "phrateries" qui sont la cheville ouvrière des actions d'entraide inter-villageois, jouent un rôle de premier plan dans la consolidation du tissu social communautaire et apportent beaucoup de chaleur humaine dans les relations entre maisonnées.

Rappelons enfin que l'essence du droit à la terre est (comme partout en Afrique noire traditionnelle) fondée sur un contrat religieux passé entre le premier occupant et les puissances chtoniennes des lieux. Ce contrat n'autorise l'utilisation du sol que pour assurer la vie et la postérité du groupe. La terre apparaît donc comme un bien d'usage semblable à l'air que l'on respire, à l'eau qui désaltère, le fruit sauvage qui calme la faim. Abandonnée à la nature après épuisement de la fertilité du sol, extinction ou départ définitif de la famille, la parcelle retombe sous le contrôle de la communauté villageoise qui peut en disposer librement.

Cette rapide approche de la société bwa au cours de la période précoloniale permet d'imaginer que la matrice spatio-temporelle de la communauté villageoise s'est formée sous la contrainte des événements au cours du XIX^e siècle, conséquence d'une longue période d'insécurité. L'ordre spatial qui, jusque là (fin du XVII^e siècle), correspondait à peu près à celui des sociétés segmentaires (4) comprenant une certaine dispersion des maisonnées, le fractionnement des terroirs en fonction des lignages etc.. subit une restructuration sur une base démographique plus large -regroupement des hameaux -et une hiérarchisation, un renforcement de l'autorité. Cette restructuration apparaît comme une conséquence directe de la nouvelle stratégie sociale adoptée par les populations bwa pour faire face aux dangers extérieurs et pour s'organiser en communautés villageoises (5). Il est certain que la durée de l'expérience (un siècle) permet d'affiner les rapports sociaux, de consolider l'unité du groupe et de forger peu à peu une trame spatio-temporelle capable de répondre durablement aux exigences de la cohésion communale, de la pérennité et de la sécurité collective du groupe.

Dans ce contexte, la production et la reproduction de l'espace sont le fait de la communauté villageoise toute entière qui agit unitairement. Les pratiques foncières émanant d'une collectivité en état d'insécurité permanente ne laisse que fort peu d'initiative au paysan pour le choix de ses terres, de ses cultures, puisque tout est subordonné à la protection du groupe. Chose curieuse, les contraintes foncières imaginées par les Bwa pour mieux résister aux attaques extérieures ne se sont pas dissipées avec la conquête coloniale qui imposa une certaine paix dans le pays. Il est vrai que la révolte bwa de 1916 contre le recrutement militaire, les corvées administratives et surtout les exactions et brutalités des gardes, a, semble-t-il, reconduit pour de longues années encore, ces pratiques foncières "d'exception"; ce n'est qu'à la fin de la seconde guerre mondiale qu'elles disparurent totalement.

4) - Ceci n'implique nullement que la société bwa ait été segmentaire!

5) - A l'origine, la coexistence, souvent de plusieurs segments de lignage au sein d'un même hameau, nécessitant la résolution de multiples problèmes de cohabitation, de collaboration, d'autorité, prédisposait les Bwa à opter pour ce type d'organisation.

A la lumière de ces événements, il apparaît évident que la matrice spatio-temporelle ait été profondément marquée par certaines mesures prises par la communauté bwa, mesures qui sont devenues les éléments fondamentaux de la matrice; ainsi le travail en commun, le champ de la communauté villageoise (6), la hiérarchie des pouvoirs à l'intérieur du groupe... ont, jusqu'ici, fort bien résisté à la poussée de l'économie moderne.

II) - La matrice spatio-temporelle pendant l'époque coloniale.

Dans les années qui suivirent la première guerre mondiale, les autorités coloniales tentent d'améliorer les modes de production, de développer la culture du coton, de l'arachide, du tabac. Traumatés encore par la répression militaire de 1916-17, les Bwa obéissent, mais dans les strictes limites qui leur sont imposées: le "champ du commandant" cultivé en coton est bien entretenu, les impôts sont payés dans les délais, quelques enfants fréquentent l'école des Blancs, quelques jeunes gens acceptent de servir _____ dans l'armée française.

Peu à peu, le paysan bwa se sent attiré par certaines cultures nouvelles: l'arachide, les produits maraichers (oignon, aubergine, tomate), le tabac qu'il cultive autour du village sur les champs de case; quelques chefs de famille, pour obtenir l'argent destiné à l'impôt, ouvrent une petite cotonneraie sur les bonnes terres du tour de village; ces tentatives, ces essais pratiqués par quelques éléments de la maison, profitent à l'ensemble du groupe familial, les novateurs ne recevront en récompense qu'un modeste cadeau après la récolte et... des paroles flatteuses du chef de famille, paroles qui auront pour effet de rehausser leur prestige auprès de leurs proches.

Peu à peu, l'ordre spatial se diversifie; le champ de brousse, unique pour le village tout entier, est abandonné au profit du champ commun au quartier (7); les cultures maraichères d'arrière-saison occupent, sur le champ de case, ou le long du cours d'eau, de petits espaces de quelques ares, protégés par des claies de paille tressée; de plus en plus, le champ de village est consacré une année sur deux au coton, la campagne suivante au virier hâtif.

A partir de 1948-50, après le retour dans leur foyer, des militaires ayant participé aux opérations en Europe, pourvus parfois d'une modeste retraite (après quinze années de service), les premiers symptômes des changements profonds commencent à apparaître. Ce sont souvent les anciens militaires qui vont déclencher le processus, bousculer l'ordre établi, entraîner progressivement les jeunes et tout spécialement les chefs de ménage dans un vaste mouvement de contestation. Les stratégies utilisées pour se libérer du joug paternel varient avec les villages: ici, on arrache au père l'autorisation de cultiver un champ personnel et de disposer "librement" des produits; là, le pensionné militaire construit sa maison à quelques dizaines de mètres à l'écart de son quartier et entretiendra son propre champ de case, ailleurs, les jeunes essaient d'ob-

6) - Je précise bien: champ de la communauté villageoise et non champ communautaire qui impliquerait le travail en commun.

7) - Ces champs de quartier sont partagés en autant de parcelles que celui-ci compte de lignages.

tenir des portions de champs de village (8).

Cette petite "révolution" pose de multiples problèmes à la communauté villageoise, nécessite de nombreuses audiences auprès des devins, des sacrifices sur les autels... Dans certains villages, le décès brutal d'un demandeur trop pressé ou trop exigeant, témoigne du courroux des ancêtres ou des puissances de la terre face aux demandes "exorbitantes" des jeunes. Si de tels "accidents" freinent temporairement les impatiences des jeunes chefs de ménage, le mouvement paraît irréversible et, les uns après les autres, chaque communauté villageoise bascule dans le camp des "réformistes".

En 1955, la presque totalité des jeunes ménages a acquis le droit à la culture personnelle sur une parcelle du domaine familial, parcelle qu'ils doivent solliciter chaque année et dont l'emplacement, la superficie varient d'une campagne à l'autre.

Le droit à ces cultures personnelles est limité à certains produits: coton, arachide, tabac, pois de terre, parfois maïs, légumes.. Sont totalement interdits, le sorgho, le petit mil, le haricot: ce sont des plantes sacrées réservées seulement au chef de la maison. Rappelons que l'organisation socio-politique du Bwamu respectant l'autonomie de chaque village, fait que l'autorisation de culture peut porter sur des types de champs différents: ici le champ de case, là celui de village, ailleurs les terres alluviales du bord du ruisseau seuls, sont susceptibles de recevoir des droits de cultures personnels; la compréhension du chef de village (très rare), son manque d'autorité, ou inversement, sa forte personnalité, font que les accords interviennent plus ou moins rapidement; de toutes façons, ils font l'objet de tractations serrées. Partout, les détenteurs de l'autorité traditionnelle cèdent moins par générosité que par crainte de voir voler en éclat tout le système d'organisation sociale (l'un des éléments de base de la matrice spatio-temporelle). Enfin les chefs de village et de maison ne reçurent jamais de la part des autorités coloniales le soutien qu'ils pouvaient escompter pour le maintien de leurs prérogatives; l'administration utilisa ^{longs jours} ces responsables locaux à faire progresser le projet de développement favorable à l'économie de la Métropole. Ce projet, fondé sur l'accroissement des cultures exportables, devait dans un proche avenir, permettre à chaque colonie de s'autoentretenir et d'offrir à la Métropole des denrées tropicales aux prix les plus bas.

C'est donc par l'intermédiaire des administrateurs, des commerçants (qui offrent des tissus, bicyclettes, vin, bière..) et par l'introduction des signes monétaires (9) (qui se substituent rapidement aux cauries) que s'introduisent les premiers éléments du système capitaliste. Il n'y a donc pas affrontement entre matrice archaïque et matrice capitaliste mais introduction par cette dernière dans la société bwa d'éléments que l'on peut qualifier de "perturbateurs". Nous avons parlé de la monnaie qui seule donne accès aux biens d'importation tant convoités, il faut ajouter aussi l'élargissement de l'espace social qui invite (en saison sèche) au voyage, les premiers contacts avec un grand centre urbain (Bobo-Dioulasso), la rencontre avec d'autres populations, d'autres genres de vie... Tout ce que perçoit maintenant le jeune paysan bwa en sortant de son village, (en voyageant vers les petits centres urbains où il

-
- 8) - Quand l'autorisation est acquise, le fils doit présenter sa récolte ou l'argent de la vente du produit récolté au père qui en prélèvera généralement une partie.
- 9) - Faciles à transporter, à échanger contre des biens de consommation importés.

cotoie d'autres populations, découvre/ d'autres horizons) sème le doute dans son esprit quant à l'efficacité du modèle de société (dans laquelle il vit) et quant à son aptitude à lui offrir des modes d'existence moins contraignants, plus prestigieux, plus exaltants.

III) - Vers la fin des temps anciens.

Les jeunes Etats créés en 1960 sur le même modèle de celui des Etats occidentaux, vont continuer l'action de développement amorcée à la fin de la période coloniale: moderniser l'économie et tout spécialement l'agriculture, principale source de revenus; dans ce programme, le coton va jouer un rôle déterminant et fera passer le Bwamu d'une économie de subsistance à une économie de marché (dès les années 1970 - 75) avec tout ce que cette mutation rapide entrainera comme tensions entre générations, recherche de solutions capables sinon d'arrêter le processus de désintégration du système archaïque, du moins de le freiner.

C'est au cours de cette période que l'on découvre le mieux toutes les stratégies utilisées par les anciens pour maintenir leurs prérogatives mais aussi leur prestige; par les jeunes pour obtenir une plus juste rémunération de leur travail et le droit d'en disposer plus librement; que l'on peut le mieux observer les affrontements des deux modèles d'organisation de l'espace, affrontements, rappelons-le qui se déroulent uniquement à travers les constituants de la trame archaïque pour l'accès au droit à la culture mais aussi au profit, pour une liberté plus grande d'organiser sa vie, de fonder un foyer, de voyager.. Toutefois, ces affrontements ne semblent pas dans un premier temps, remettre en jeu les fondements même de la matrice spatio-temporelle: à savoir le projet de société communautaire, la hiérarchie des pouvoirs, les structures internes de la collectivité villageoise (classes d'âge, entr'aide, pouvoirs religieux...). En somme les changements réclamés par les jeunes, leurs revendications s'adressent principalement à rééquilibrer l'économie, à ^{une} ~~améliorer~~ ^{de la} ~~distribuer~~ ^{la} distribution des profits (puisque PROFIT il y a), à ^{élargir} ~~élargir~~ ^{des} ~~libertés~~ ^{libertés}, (l'insécurité ayant totalement disparu, l'espace du paysan s'étant agrandi).

En d'autres termes, pour en revenir à notre sujet d'étude, l'affrontement a pour objet une amélioration des pratiques spatiales et sociales, amélioration qui tiendrait grand compte des changements économiques récents; il s'agit donc de "moderniser" la trame spatio-temporelle tout en respectant le modèle d'organisation sociale et spatiale, c'est à dire la matrice archaïque. Analysons donc ce processus à partir de faits recueillis dans le Bwamu méridional et plus spécialement dans la boucle du Tui.

Au cours de ces vingt dernières années, le succès de la culture cotonnière est indéniable dans la circonscription de Houndé: 475 t. en 1957, 10.000 t. en 1980 (10); ce succès sont autant à mettre au crédit de la société de développement (C.F.D.T.) (11), qu'à celui du paysan bwa qui, un moment réticent à adopter une culture rappelant les mauvais moments de la "force" de la période coloniale, finit par se prendre au jeu et par intégrer le coton dans le cycle de ses cultures vivrières (1958-64). Par la suite, l'application de techniques appropriées, l'emploi d'insecticides, d'engrais, l'introduction de la culture attelée... vont favoriser un accroissement des rendements et des surfaces cultivées. Mais

10) - Plus exactement 9.985 t.

11) - Compagnie Française des Textiles.

12) - Il s'agit d'un composé d'azote, phosphate et potasse.

de suivre

ce fut vraisemblablement la mise au point (1965-70) d'un meilleur conditionnement de l'engrais qui entraîna l'adhésion entière du paysan bwa: il s'agissait d'amender les cotonnières à l'aide d'un engrais composé (12) présenté sous forme de granules. Ces grains en se dissolvant lentement fournissent suffisamment d'éléments nutritifs à la plante pour lui permettre de porter de bonnes récoltes; mais à la fin de la campagne agricole, la dissolution étant incomplète, il reste des résidus d'engrais qui seront utilisés par les cultures vivrières semées l'année suivante et amélioreront leur rendement (13). Placé devant de tels "miracles technologiques" qui lui assurent argent et couverture de ses besoins alimentaires, le paysan n'hésite plus à s'engager pleinement dans la réalisation du programme proposé par la C.F.D.T. (14) et dans de nombreux villages on abandonne totalement les cultures du champ de case et de village pour se consacrer totalement à celles du champ de brousse, immense, que l'on partage entre les familles du quartier ou du village.

Dans ce nouveau contexte technico-économique, l'ordre spatial archaïque paraît préservé. Si, à peu près partout on a abandonné les petits champs de case consacrés aux cultures individuelles (légumes, tabac traditionnel, vivrier hatif (15), le champ de brousse, par contre, commun à tout le village (ou le quartier) est non seulement conservé, mais s'est considérablement agrandi. C'est là que l'on pratique l'assolement biennal (coton - vivrier). Parfois ce domaine cultivé d'un seul tenant est unique (boucle du Tou), ailleurs, on a conservé le champ de village consacré au vivrier hatif et, en arrière saison, au tabac commercialisé. Il s'agit ici de villages possédant de troupeaux nombreux stabulant autour des habitations et disposant ainsi de fumure organique abondante que l'on épandra facilement sur le champ proche (zone méridional).

Dans l'un et l'autre cas (un ou deux domaines cultivés), les terres mises en valeur forment des ensembles collectifs d'un seul tenant divisés comme nous l'avons précisé plus haut, en autant de lots que de lignages. Par ailleurs, le village (ou chacun des quartiers le composant) reste bien groupé et apparaît toujours comme le centre unique du dispositif humanisé, ordonné par la communauté. Enfin, les jachères, bas-fonds, forêts qui s'étendent tout autour de l'agglomération, représentent les réserves de l'espace communal, immenses, capables de répondre facilement aux besoins d'une population beaucoup plus nombreuse.

Qu'en est-il maintenant de l'organisation socio-politique villageoise, deuxième élément fondamental de la matrice spatio-temporelle? En apparence, l'édifice n'a pas subi de grands dommages: le chef de village continue à mener les affaires de la communauté, entouré du conseil des anciens, le chef de terre poursuit ses intercessions auprès des puissances chtoniennes et assure aussi une bonne entente entre les habitants du village; quant aux chefs de famille, s'ils règnent encore sur tous les gens de leur lignage, ils voient de plus en plus leur autorité sapée par les actions revendicatrices émanant des jeunes classes d'âge: participation aux revenus de la terre (dont ils sont les principaux artisans), libertés plus étendues.

13) - Ceux du sorgho et du maïs passent de 600kg./ha à 800-900kg.

14) Quelques chiffres intéressants la circonscription de Houndé:

	<u>1971</u>	<u>1980</u>	<u>% d'accroissement</u>
engrais (t.)	298	1283	430
Charrue (nombre)	214	1317	615
coton (t.)	3580	9987	280

15) - La mise en valeur des champs de case découpés en petites parcelles de quelques ares, nécessite l'aménagement de claires

Pour bien saisir les motifs de la contestation générale des jeunes, revenons en arrière, en 1960, au moment où la culture cotonnière prend de l'extension. A cette époque déjà, la presque totalité des chefs de ménage ont obtenu le droit à la culture sur de petites parcelles du domaine familial: ils y cultivent à leur convenance les produits non soumis aux interdits religieux: légumes, tabac, coton (16). bien vite, ils consacrent tous leurs efforts à ce dernier produit qui leur offre, au moment de la traite des revenus en numéraire. Or, le droit de préemption du père sur les sommes gagnées, réduit souvent considérablement les ressources propres au jeune ménage. Découragés par les maigres bénéfices qu'ils retirent de leur travail, les jeunes n'ont d'autres moyens pour acquérir un pécule et un peu de liberté que de s'évader vers la Côte d'Ivoire, Etat en pleine prospérité au cours de cette période (17). Ceux qui restent au pays, tentent par tous les moyens d'arracher au chef de maison une participation plus équitable aux bénéfices de l'exploitation. Leurs revendications sont, indirectement soutenues par les nouvelles autorités voltaïques: administrateurs, partis politiques, sociétés de développement, demandent au cours des réunions villageoises un desserrement de l'autorité paternelle, une plus grande équité dans le partage entre enfants des bénéfices de la maison; le jeune Etat voltaïque en incitant à produire plus et mieux, en mettant sur pied un programme de modernisation de l'agriculture et de développement des produits exportables, joue un rôle qui n'est pas désintéressé: les taxes qu'il prélève sur le prix des produits exportés sont élevés (entre 30 et 40% pour le coton) (18) et améliorent sensiblement les ressources budgétaires du pays. Dans ces conditions, les autorités voltaïques cherchent par tous les moyens à freiner l'émigration des jeunes et discrètement appuient leurs revendications (pour les maintenir au pays) tout en évitant de froisser la susceptibilité des anciens (19).

A partir des années 1970, les chefs de famille pleinement conscient du danger qui menace leur maison, cèdent les uns après les autres aux revendications des chefs de ménage et les autorisent à conserver la totalité de l'argent gagné, mais en contrepartie, ils devront payer leurs impôts de capitation et continuer à travailler cinq jours par semaines sur les champs familiaux (cultures vivrières essentiellement).

Les célibataires quant à eux sont contraints de cultiver les champs communs et ne reçoivent que de modestes cadeaux consentis par le père et, au moment de la traite du coton quelques centaines de francs. Ils s'organisent alors à travers leurs classes d'âge en des sociétés de culture qui offrent leurs services non plus comme autrefois moyennant des cadeaux en nature (20), mais bien con-

15, suite... de protection qu'il faut fabriquer pour les protéger des troupeaux; cela nécessite beaucoup de temps pour un maigre gain. Ainsi, le temps qui, jusque là n'était pas comptabilisé, tend maintenant à devenir une valeur économique!

- 16) - Rappelons qu'à cette époque, l'argent obtenu par la vente du coton récolté sur les champs familiaux sert à s'acquitter de l'impôt de capitation de la famille.
- 17) - L'émigration, jusqu'en 1960-65, insignifiante, va, à partir de cette période s'accroître considérablement.
- 18) - En 1980 on peut estimer que ce prélèvement aurait rapporté à l'Etat, entre un milliard et deux milliard C.F.A.
- 19) - Les chefs coutumiers adhèrent souvent à un parti politique; ils jouent le rôle d'"entraîneurs" au sein de la famille au moment des élections, pour assurer le succès de leur candidat.
- 20) - Le mil, l'arachide reçus par le "trésorier" de la classe d'âge étaient utilisés à préparer un grand festin au moment de la fête cloturant la campagne agricole. Sa réussite rejaille sur chacun des participants et accroissait son prestige personnel.

tre un salaire journalier par travailleur engagé. Cet argent accroît le pécule du célibataire mais d'une façon insuffisante pour payer le voyage qui le conduira en Côte d'Ivoire. Pour compléter le prix du voyage, chacun cherche par des voies plus ou moins "légal" à se procurer quelques milliers de francs. Ouvrons ici une parenthèse et relatons brièvement l'aventure tragique de quatre jeunes gens vivant à Wakui, bien décidés à émigrer (21).

En 1965, dans la perspective d'un départ, ils ouvrent un champ sur une jachère récente, loin du village. Ils y cultivent aux cours de leurs deux journées hebdomadaires de liberté, du sorgho rouge, produit interdit, donc dangereux (22), mais beaucoup plus facile à écouler auprès des femmes qui l'utilisent pour la fabrication de la bière de mil. Quelques semaines après avoir vendu une partie de leurs graines, deux des jeunes décèdent brusquement à quelques jours d'intervalle; le village est en émoi: ce double décès de jeunes gens dans la force de l'âge signifie un profond désaccord entre les dieux et la communauté villageoise; il y a danger! Il convient d'en connaître la nature, l'origine et de l'éloigner: l'interrogatoire du corps des deux victimes permettra de connaître les raisons de ces terribles sanctions (23), après quoi, la communauté villageoise pourra prendre des mesures destinées à réparer les fautes commises dans le village, à ramener la paix dans la communauté. Au cours de l'interrogatoire, chacun des défunts confesse ses fautes mais révèle aussi les rituels à accomplir, permettant de cultiver sans danger sorgho, mil, haricot à tout homme en âge de travailler la terre.. Dans les années qui suivirent, les chefs de famille de Wakui, puis ceux des autres villages accordèrent ces droits de culture aux célibataires ainsi que la totale autonomie/aux chefs de ménage, étant bien entendu que les enfants devaient subvenir aux besoins de leurs parents âgés.

/(24)

En 1983, que reste-t-il de l'organisation socio-politique du village?

A la base, le chef de maison est devenu en fait le conseiller, le sage de la famille, il ne détient par conséquent qu'une autorité toute formelle: les fils écoutent le père mais organisent à leur convenance leurs cultures sur les champs du lignage. La cohésion familiale, bien que fortement ébranlée, ne s'est pas désintégrée: les fils et leur famille vivent le plus souvent sous le même toit que le père, ils y ont conservé les greniers collectifs destinés à pallier les mauvaises récoltes. Hormis l'ouverture initiale du champ commun au lignage, chaque ménage travaille sa propre parcelle; aucune entr'aide ne semble se développer entre enfants d'une même famille si ce n'est le "coup de main" destiné à rattrapper le retard de l'un d'eux. Les célibataires, quant à eux ont droit "officiellement" à une parcelle personnelle qu'ils cultivent (deux jours par semaine) généralement en coton, leur statut de producteur étant dorénavant reconnu par la société.

A la tête de la communauté villageoise, le chef de village - toujours un ancien - réunit régulièrement son conseil; mais, étant analphabète et ne parlant généralement que peu ou pas le français (25), c'est son secrétaire qui en fait détient en grande partie les pouvoirs.

-
- 21) - Faits rapportés en 1965 par mon informateur Houndé Bihoun, Wakui;
 - 22) - La culture, la manipulation de produits interdits peut entraîner la mort de celui qui n'est pas autorisé à le faire.
 - 23) - Voir à ce sujet: G. Savonnet, 1965, "interrogatoire d'une défunte chez les Lobi de Pora (Haute-Volta)" in Notes Africaines IFAN Dakar, pp. 119-124.
 - 24) - Il s'agit bien de l'autonomie et non d'indépendance: les fils restent toujours soumis aux règles de l'organisation familiale.
 - 25) - En Haute-Volta, le français, par commodité, est la langue officielle; on compte en effet dans cet État plus de 50 ethnies ayant chacune leur propre langue.

communaux, qui règle en pratique les problèmes avec l'administration, les sociétés d'intervention. Il s'établit donc à côté de l'autorité ancienne, archaïque, vidée de tout pouvoir réel, une organisation parallèle détenue par les "jeunes adultes" qui, au plan économique, principalement conduit les affaires du village. Ne restent aux anciens que les attributions honorifiques et religieuses. Le chef de terre quant à lui, a conservé son autorité: l'islam, le christianisme n'ayant guère entamé le crédit porté aux religions autochtones: la société bwa, malgré (ou !)

!) → tous ces bouleversements, reste très attachée à Sa Terre, à Son Terroir, à Son Espace communal. Toutefois on remarque que si les rituels les plus importants sont toujours pratiqués avec tout le soin voulu et souvent dans le secret, par contre les sorties de masques qui se manifestent à certaines périodes de l'année, sont devenues souvent des fêtes, des réjouissances qui relèvent maintenant plus du folklore que du religieux (sauf peut-être dans les villages les plus reculés).

IV) - Conclusions

Au terme de cette étude, il nous reste à faire le point sur le devenir du système des pratiques foncières bwa dans lequel la trame spatio-temporelle a considérablement changé pour suivre l'évolution socio-économique et préserver les formes d'une matrice archaïque en grande partie vidée de sa substance. En somme ce qui forme en 1983 l'essentiel de sa charpente, ce sont les règles fondamentales d'accès à la terre (d'essence religieuse) et les structures communautaires villageoises bien étayées par la présence des classes d'âge qui, certes, ont évolué mais demeurent bien vivantes.

Les fondements religieux du droit foncier apparaissent comme les garants du bon fonctionnement du droit d'usage de la terre que chaque paysan bwa respecte scrupuleusement; aucun conflit interne n'a jusqu'ici entravé la mise en valeur de l'espace communal. Les maisons détiennent sur les terres du tour du village des droits de culture remontant à l'installation initiale des familles (datant souvent de plus d'un siècle). Les champs de brousse, par contre n'étant utilisés que cinq à six années tous les trente ou quarante ans, ne reçoivent que des limites temporaires correspondant aux espaces utilisés par chaque lignage; il n'est donc pas question qu'un cultivateur exerce ultérieurement des droits permanents sur des terres qui seront abandonnées à la jachère pendant près d'un demi siècle!

Depuis les années 70, cet équilibre dans l'organisation des pratiques spatiales est mis à rude épreuve par l'arrivée massive des Mossi qui, abandonnant leurs terres usées du Yatenga, viennent coloniser les nombreux espaces libres de l'Ouest voltaïque. Ce brutal envahissement des colons mossi a engendré dès 1972-75 de graves conflits.

Rappelons que traditionnellement chez les Bwa (26), l'étranger désireux de s'installer dans un village a droit à l'usage gratuit de la terre pour satisfaire ses propres besoins. Le chef de terre local désigne à cet effet, au responsable du groupe solliciteur, une portion du territoire communal qu'il délimite grossièrement. Ce droit accordé par le chef de terre n'est valable que pour les gens du groupe et éventuellement leurs descendants. L'installation d'autres étrangers devra par conséquent faire l'objet d'une autre démarche. Or, après l'arrivée de la première vague mossi, de nombreuses autres familles transportées par camions entiers vinrent s'établir dans les villages et sans solliciter l'autorisation des bwa, ouvrirent leurs champs bien au-delà des limites octroyées précédemment; le conflit devenait inévitable.

26) - Et dans la plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest

27) - On ne retrouve nulle trace de cette loi dans les travaux du réseau ayant trait à la Haute-Volta. Il s'agit peut-être d'une intention du Gouvernement qui ne fut pas suivie d'effet?

table.

Généralement, les deux chefs de communautés, bwa et mossi, tentent de régler entre eux ces différends. Si les Bwa se fondent essentiellement sur la tradition (matrice archaïque) pour défendre le contrôle de leurs terres, les Mossi leur opposent une stratégie "à double volet": ils arguent de leur bonne foi en invoquant le contrat initial sur leur droit à la terre passé avec leurs hôtes, mais justifient l'extension de leurs cultures en se référant à une soi-disante loi (27) par laquelle le législateur autorise les paysans nécessiteux à cultiver toute terre abandonnée depuis quinze années (matrice "étatique" ou capitaliste?). Porté devant les instances administratives, ce différend, grâce au flou de la législation voltaïque, est tranché en faveur des Mossi.

Toutefois, dans certains villages où les immigrants sont minoritaires, les Bwa ont découvert, dans le cadre de leurs pratiques foncières, des solutions équitables. Ainsi, dans la boucle du Tui, les chefs de village ont proposé aux responsables mossi d'installer leurs champs à l'intérieur de leur propre bloc de cultures de brousse. Cette "contre-stratégie" bwa présente le double avantage de désamorcer les revendications mossi ayant trait à la mauvaise qualité des terres octroyées à leur arrivée; par ailleurs, les Bwa peuvent, dorénavant exercer une surveillance rapprochée de leurs hôtes sur leurs pratiques culturelles expansionnistes. Cette solution à l'amiable paraissait avoir donné toute satisfaction aux deux parties, à mon passage en 1981.

Les structures communautaires fondées sur deux pouvoirs complémentaires: l'un, autoritaire, hiérarchisé dans le sens "vertical", l'autre couvrant dans le sens "horizontal", les différentes classes d'âge, ont beaucoup évolué dans un sens libéral. Autrefois, l'économie (vente de produits, accumulation de signes monétaires -cauries, par exemple -) était, dans le projet de la société archaïque, un élément très secondaire, marginal même, par rapport aux objectifs essentiels qui étaient la satisfaction des besoins et la pérennité du groupe.

Ces objectifs étant atteints depuis de longues années, les rapports humains se sont modifiés sous l'influence d'un élargissement de l'espace et de l'économie qui prennent une place de plus en plus grande dans les activités. Dans ce nouveau contexte, il est vraisemblable que l'affaiblissement de l'autorité gérontocratique au sein de la famille, principalement, ait favorisé l'initiative, stimulé les énergies des jeunes pour accroître leurs revenus et leur audience au sein de la société. Mais cet affaiblissement de l'autorité paternelle n'a pas eu pour effet comme ailleurs (dans les sociétés segmentaires par exemple) l'éclatement des maisonnées et de la communauté villageoise: cette dernière en pays bwa, reste bien vivante. Pour expliquer cette continuité communale, il apparaît que les structures "horizontales" avec tout ce qu'elles comportent de confraternité, de liens de dépendance entre gens de même âge ont joué pleinement leur rôle de ciment social et sont parvenues à éviter l'effritement de la société.

En somme, la crise de la société bwa qui débute dès la fin de la seconde guerre mondiale par la contestation des anciens militaires, a eu finalement pour heureux effet de rajeunir les cadres des communautés familiales et d'offrir des possibilités de renouvellement des autorités villageoises par des responsables plus jeunes et plus dynamiques. Lorsque l'ordonnance de 1981 (28) sur les communautés villageoises entrera dans sa phase de réalisation, la société bwa sera prête à s'intégrer dans les nouvelles structures nationales.

Nous sommes donc amenés ici à nous demander si la société

28) - Cité p.146 dans le document du réseau.

bwa, en 1985, n'est pas déjà entrée dans une phase transitoire qui lui permettrait le passage de sa matrice spatio-temporelle archaïque à une autre matrice capitaliste? ou bien pourra-t-elle éviter les formes de la société capitaliste en inventant une "nouvelle voie africaine de développement" en conservant certains éléments fondamentaux de son ancienne matrice (nous pensons tout spécialement à l'organisation communautaire vocue à l'échelle du village)? Cette dernière proposition serait peut-être réalisable à condition que l'Etat agisse avec discernement et tienne grand compte de la faculté d'adaptation de cette population. Cette dernière orientation ne semble pas encore se dégager nettement. Comme semble le souligner les deux comportements de paysans bwa observés récemment et que nous proposons pour conclure.

1° comportement: On sait que les funérailles d'un chef de famille doivent revêtir un faste exceptionnel avec "gaspillage" de biens de toutes sortes, ceci pour honorer la mémoire du défunt, mais aussi pour témoigner de sa force, de son courage, de sa réussite et pour relever son prestige... et celui des membres de son lignage.

En janvier 1983, un chef de famille de Yao - localité située au nord du Tui - malade est hospitalisé à Bobo-Dioulasso; il y décède. (1) Le retour du corps au village est l'objet de palabres entre les fils du défunt pour le règlement des frais de transport; par la suite les disputes se poursuivent pour l'organisation des funérailles que certains voulaient réduire au minimum... Un tel incident qui jette la honte sur la famille du défunt était inimaginable il y a quelques années! Le rappelle-t-il pas certains affrontements entre fils d'agriculteurs des pays occidentaux au moment de l'ouverture du testament du père?

2° comportement: Dans un autre village du Bwamu méridional, un jeune chef de ménage, pour fêter dignement en 1978, l'excellente récolte de coton qu'il vient de négocier, invite ses compagnons de même classe d'âge à des arapes somptueuses; il convoque même les griots du village voisins qui, tout au long du repas chantent les louanges de sa famille et de lui-même. Ces réjouissances sont une réussite parfaite et le prestige du jeune agriculteur est accru considérablement (29). Mais quelques semaines plus tard, il est dans l'obligation de vendre son attelage pour honorer ses dettes et se nourrir, lui et sa famille jusqu'à la prochaine récolte...

Deux comportements caricaturaux, certes par leur excès, mais qui reflètent assez bien les deux tendances qui s'affrontent en Afrique de l'Ouest et traduisent un profond malaise dans le choix des voies nouvelles qui s'offrent aux sociétés paysannes réputées jusqu'ici des plus stables.

28) - Rapporté par B. Talbot, communication orale, professeur Paris I.

29) - On en parle encore dans les villages voisins en 1981